

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE : CGV

Didac'Ressources est un organisme de formation (reconnu d'intérêt général) spécialisé dans la formation d'adultes. Son siège social est fixé à Massalia voX 15 boulevard de la liberté 13001 Marseille. L'organisme de formation propose des formations inter et intra-entreprises, sur l'ensemble du territoire national.

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par Didac'Ressources pour le compte d'un Acheteur. Le fait de s'inscrire ou de passer commande engage l'acceptation de l'acheteur aux présentes CGV qui prévalent sur les conditions générales d'achat de l'acheteur.

## HORAIRES ET EFFECTIFS ET INSCRIPTIONS :

**La durée** quotidienne des formations est fixée à sept heures : les lieux, adresse et horaires sont indiqués sur la convocation.

**L'effectif** est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques (il ne dépasse pas 12 personnes).

**Les inscriptions** sont prises en compte lorsque les devis sont dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord », retournés à Didac'Ressources. Ils prennent valeur contractuelle. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. En cas de forte demande, il est possible d'organiser une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente.

Attention : dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, (moins de trois personnes), Didac'Ressources se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce sans indemnités.

## DEVIS

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en trois exemplaires par Didac'Ressources à l'acheteur. Deux exemplaires dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord » doivent être retournés à Didac'Ressources par tout moyen à la convenance de l'acheteur : courrier postal, télécopie, mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre

Didac'Ressources, l'organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) ou l'acheteur. A l'issue de la formation, Didac'Ressources remet une attestation de formation au participant. Dans le cas d'une prise en charge partielle

ou totale par un organisme paritaire collecteur agréé (OPCA), Didac'Ressources lui fait parvenir un exemplaire de cette attestation accompagnée de la facture. Une attestation de présence pour chaque participant peut être fournie à l'acheteur, à sa demande.

#### CONDITIONS FINANCIÈRES, RÈGLEMENTS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Tarifification individuelle	40 € / heure / participant
Tarifification collective	130 € / heure
Tarifification de la préparation	30 € / heure
Tarifification d'une journée de formation max 15 personnes	880 € (frais pédagogiques inclus)
Journée de formation	7 heures

- ❖ La tarifification individuelle s'applique en général pour toute formation adressée à un groupe hétérogène venant de différentes organisations et ouverte aux particuliers.
- ❖ La tarifification collective s'applique lorsque l'ensemble des participants à la formation sont issus de la même organisation. Une tarifification supplémentaire sera appliquée pour tout participant au-delà d'un groupe de 12 personnes.
- ❖ Pour les formations sur mesure, du temps de préparation ou de création d'outils et de supports pédagogique peut être facturé
- ❖ La journée de formation est estimée à 7 heures. Les repas ne sont pas inclus dans le prix. Ils sont possibles sur place.

Nous appliquons une politique commerciale souple afin de permettre à un maximum de public de bénéficier de nos formations. En particulier, des remises peuvent être consenties aux personnes ne bénéficiant pas de prise en charge des frais au titre de la formation professionnelle.

Les prix des formations sont transmis sur devis.

**Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'issue de la formation**, à réception de facture, au comptant, sans escompte à l'ordre de Didac'Ressources. En cas de parcours long, des facturations intermédiaires peuvent être engagées. Sur demande préalable de l'acheteur. Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal. Didac'Ressources a la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais de l'acheteur. En cas de règlement par l'organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) dont dépend l'acheteur, il appartient à celui-ci d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation. L'accord de financement doit être communiqué à D'R au moment de l'inscription à la formation et sur l'exemplaire du devis que l'acheteur retourne dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » à Didac'Ressources.

**En cas de prise en charge partielle par l'OPCA**, la différence sera directement facturée par l'acheteur. Si l'accord de prise en charge de l'acheteur ne parvient pas à Didac'Ressources au plus tard un jour ouvrable avant le démarrage de la formation, Didac'Ressources se réserve la possibilité de refuser l'entrée en formation du participant ou de facturer la totalité des frais de formation à l'acheteur. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

**En cas de désinscription ou annulation de la formation** signifiés par l'acheteur à Didac'Ressources au moins 10 jours avant le démarrage de la formation, D'R propose la possibilité de :

- ❖ repousser l'inscription du participant à une formation ultérieure, programmée au catalogue D'R, et après accord éventuel de l'OPCA,
- ❖ remplacer le participant qui se désiste par un autre ayant le même profil et les mêmes besoins en formation, sous réserve de l'accord éventuel de l'organisme paritaire collecteur agréé.

**Tout module commencé est dû dans son intégralité** et fera l'objet d'une facturation. En cas d'absence, **3** d'interruption ou d'annulation, la facturation de Didac'Ressources fera état du prix correspondant aux journées effectivement suivies par le participant et des sommes dues au titre des absences ou de l'interruption de la formation. L'acheteur s'engage à régler les sommes qui restent à sa charge directement à Didac'Ressources.

**En cas d'annulation** pure et simple de la formation par l'acheteur, Didac'Ressources se réserve le droit de facturer des frais d'annulation calculés comme suit :

- ❖ Annulation 15 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : aucun frais d'annulation
- ❖ Annulation entre 15 jours et 9 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 40% du prix H.T. de la formation
- ❖ Annulation moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 80 % du prix de la formation
- ❖ Obligations et forces majeures. Dans le cadre de ses prestations de formation, Didac'Ressources est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses acheteurs ou de ses participants. DIDAC'RESSOURCES ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses acheteurs ou de ses participants en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure comme la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves, les catastrophes naturels, les incendies, l'arrêt de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de Didac'Ressources.

## PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques utilisés par Didac'Ressources pour assurer les formations constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. A ce titre, l'acheteur et le participant s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de Didac'Ressources. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par l'acheteur et le participant en vue de l'organisation de formations.

## PROGRAMME DE FORMATIONS

Les programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du degré de connaissance des participants ou de la dynamique du groupe.

## CONFIDENTIALITÉ

DIDAC'RESSOURCES, l'acheteur et le participant s'engagent à conserver confidentiels les documents et les renseignements auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la formation ou à l'occasion d'échanges informels. DIDAC'RESSOURCES s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCA, les informations transmises par l'acheteur y compris celles qui concernent les participants. Nonobstant, l'acheteur admet être cité par Didac'Ressources comme acheteur de ses formations. A cet effet, il autorise Didac'Ressources à **4** mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de sa clientèle, lors d'entretiens avec des tiers, dans les rapports d'activités, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

**De son côté, l'acheteur s'engage à informer chaque participant que :**

- ❖ Des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de Didac'Ressources.
- ❖ Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le participant dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant.

Didac'Ressources conserve les informations liées au parcours et à l'évaluation des acquis des participants, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation et s'engage en outre, à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations sauf accord signé du participant.

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre l'acheteur et Didac'Ressources à l'occasion de l'éclaircissement des présentes ou de l'exécution de la convention, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, les Tribunaux seront seuls compétents pour régler le litige.

#### **GLOSSAIRE :**

Acheteurs : les personnes physiques ou morales qui s'inscrivent ou passent commande d'une formation auprès de DidacRessources.

Formations inter entreprises : les formations inscrites au catalogue de Didac'Ressources et qui regroupent des participants issus de différentes structures autour d'une thématique.

Formations intra-entreprises : les formations conçues sur mesure par Didac'Ressources pour le compte d'un acheteur ou d'un groupe d'acheteurs.

OPCA : les organismes paritaires collecteurs agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Participant ou apprenant : la personne physique qui participe à une formation.

**Signatures (Nom, Prénom, structure) précédées de la mention « lu et approuvé ».**